



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 12.05.2022**

**à 20 Heures**

**L'an deux mil vingt-deux, le douze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Annie-France MONDELIN, Maire, en suite des convocations du 6 mai 2022.**

**Présents :** Mondelin Arnoux Prieur Lassot Jehanno Carvalheiro Pigeron Magnette Lallias Bourrachot Fournal Cassier Cuissinat Lageneste

**Absent(e) excusé(e) :** **Gérard Guinet** donne pouvoir de vote à JP Fournal

**Secrétaire de séance :** **Pierre-Yves Pigeron**

Le précédent compte-rendu du 31 mars 2022 est adopté à l'unanimité des présents

## **I – Réunions diverses depuis le 31 mars**

**1<sup>er</sup>.04.22 :** Mrs Lallias et Fournal assistés de M. Montagnier, responsable des services techniques se sont déplacés, « rue de la Verne » et « chemin de Sept Fonds » pour évaluer les reprises d'enduit à réaliser sur chaussée suite aux travaux 2021, en présence de Mrs Palharès, Gordat de l'entreprise Bouhet et de M. Neves, responsable Voirie du Grand Charolais.

**5.04.22 :** Mme la Maire a reçu une administrée, à la suite de la résiliation du bail des parcelles communales situées au Péage. Cette dernière récupérera son matériel de clôtures avant le 6 mai 2022.

**5.04.22 :** Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, Carvalheiro, Lageneste, Mrs Pigeron et Lallias, élus disponibles de la commission « Affaires scolaires & Cantine » ont réuni Mmes Sylvie Desforges, Brigitte Da Silva Afonso, Marielle Arnoux, personnel de la cantine, M. Montagnier, responsable ainsi que Mmes Angélique Bally, Hélène Percherancier, Anaïs Pompilio et Karine Debarnaud, parents d'élèves élus pour étudier certains questionnements des familles ainsi que différentes possibilités qui pourraient être envisagées afin de diminuer le volume sonore dans ces locaux. Des élus ont été constaté le déroulement et le bruit pendant un service. M. Pigeron indique qu'il faudrait peut-être revoir un autre aménagement (tables carrées ou rectangulaires en remplacement de celles existantes, tableaux aux murs, séparation avec des jardinières, etc...) afin d'atténuer les décibels. Les élus iront à Chassenard pour visiter la cantine municipale. Mme la Maire remercie l'investissement et la compréhension des parents d'élèves à ce sujet.

**7.04.22 & 21.04.22 :** Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, M. Guinet et Lassot accompagnés de M. Montagnier, responsable des services techniques, ont reçu 4 candidats pour le poste de saisonnier aux services techniques de fin avril à septembre. *Ils ont retenu M. Kévin Frenois pour un contrat de 15 jours renouvelable.*

**7.04.2022 :** Rencontre avec Mrs Yannick Monnet et Jean-Paul Dufrière, candidats aux élections législatives.

**8.04.22** : Mmes la Maire, Bourrachot, Mrs Arnoux, Fournal et Lallias, élus disponibles de la commission « Voirie » ont reçu les commerciaux de Digoin Motoculture/Iseki pour étudier la procédure de financement d'une tondeuse en crédit-bail, en présence de Chantal Delorme, secrétaire chargée de la comptabilité.

**11.04.22** : Mme la Maire s'est déplacée chez Maître Lamotte-Champy pour obtenir plusieurs informations nécessaires à des projets immobiliers. Mme la Maire informe le CM que la parcelle située rue du Génétat est considérée comme un terrain d'agrément car celle-ci n'est pas assez large pour être constructible (estimation 1 € à 3 € le m<sup>2</sup>). Poursuite du projet avec les propriétaires.

**12.04.22** : Le lieutenant Thierry Schaffer, nouveau responsable du Centre de secours de Digoin s'est présenté à Mme la Maire qui était accompagnée de Mme Prieur et de M. Fournal.

**13.04.22** : Animation de printemps et chasse aux œufs organisées par les bénévoles de la Bibliothèque pour les enfants inscrits et avec la participation des pensionnaires et des animatrices de l'Accueil de Loisirs, en présence de Mme Lageneste, élue.

**14.04.22** : Initiation aux votes « élections » pour les élèves de CM1 et CM2 organisée par leur enseignante Mme Magali Colombat, en Mairie, en présence de Mme Prieur et Mrs Arnoux et Lassot.

**22.04.22** : Mme Magnette a représenté Molinet à la remise des prix aux lauréats du concours des Maisons Fleuries à Saint-Léger-sur-Vouzance.

**26.04.22** : Mme la Maire, M. Lassot ont reçu *M. Tom Roy* domicilié à La Motte-Saint-Jean. *Les élus ont retenu sa candidature pour un poste de saisonnier du 11.07.22 au 12.08.22 ainsi que celle de M. Bastien Arnoux du 13.06.22 au 13.07.22.*

**26.04.22** : Mmes la Maire, Prieur, Bourrachot, Mrs Lassot et Fournal, élus disponibles de la commission « Voirie » et M. Montagnier ont reçu M. Charillat, du SDE 03, pour aider la collectivité à pallier l'augmentation du coût de l'énergie. Possibilité de modifier l'amplitude horaires de l'éclairage public (plus tard le matin → 6 h 30 et plus tôt le soir → 21 h au lieu de 23 h), cela permettrait d'atténuer l'augmentation de la ligne de cette redevance en passant de 1 600 h à 725 heures. Mme la Maire souligne que la commune a réalisé des économies d'énergie depuis 2014 en renouvelant son parc « éclairage public et bâtiments communaux ». M. Charillat propose une visite nocturne (vers 22 h) pour étudier les dispositifs d'éclairage actuels. Les élus verront à fixer une date prochainement.

**26.04.22** : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, Magnette, Lageneste Carvalho, Mrs Lassot, Fournal et Pigeron, élus disponibles des commissions « Fleurissement » & « Développement Durable » ont validé le projet de semis d'une jachère en présence de M. Montagnier, responsable des services techniques. *Jardins éphémères devenus jardins de la biodiversité*. M. Montagnier a suggéré des kits floraux pour aménager ces espaces (huit mélanges de fleurs) avec des panneaux indicatifs ludiques. 2 arbres ont été plantés, un hôtel à insectes avec des matériaux recyclés sera mis en place rapidement. Mme Carvalho et M. Pigeron étudieront d'autres projets pédagogiques à réaliser sur site en proposant la participation des enfants de l'école et de l'Accueil de Loisirs. Bientôt une boîte à lire sera installée sur ce lieu. Celle de la rue du Commerce « la Cuvée à Lire » a été restaurée et remise en service.

**28.04.22** : Mmes Prieur, Jehanno accompagnées de M. Franck Bernardin ont assisté à la remise des prix du palmarès départemental de fleurissement des Villes et Villages Fleuris au Conseil Départemental.

**29.04.22** : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno et M. Lassot étaient présents à la rencontre cantonale avec les Conseillers départementaux, Mme Isabelle Ussel-Michaud et M. Fabrice Maridet organisée à Saint-Pourçain s/Besbre. Présentation des bilans financiers (aides aux personnes âgées, subventions, RSA, Collèges,...) du Conseil départemental aussi bien envers les communes que les habitants des cantons.

**3.05.22** : Mmes la Maire, Jehanno, Mrs Arnoux et Lassot ont rencontré Mme Canard et sa sœur, Mme Alix au sujet de leur parcelle de terrain jouxtant un terrain communal (cf paragraphe du 11.04.22).

**3.05.22** : Mme Prieur et M. Lallias ont assisté au Conseil d'Administration de l'association « Dom'Services Plus » à Dompierre s/Besbre. *L'association compte 68 salariés et cherche à recruter. Par manque d'activités, le service de nuit est fermé.*

**4.05.22** : Mmes la Maire, Jehanno, Carvalheiro, Mrs Arnoux et Lallias, élus disponibles de la commission « Animation » ont étudié les dossiers de demandes de subventions communales 2022 sollicitées par les Associations et Organismes, en présence d'Andréa Bruno, secrétaire.

**6.05.22** : Réunion Commission communale des impôts directs animée par Mme Jehanno, accompagnée de Chantal Delorme, secrétaire. Plusieurs points ont été abordés notamment sur la consultation de la liste de biens, de terrains, ou de bâtis qui peuvent changer de régime fiscal.

**8.05.22** : Cérémonie commémorative avec dépôt de gerbe au monument en présence des enfants de l'école et leurs parents, des AFN CATM, des élus du CM (vin d'honneur en Mairie).

**9.05.22** : Mme Prieur, Mrs Arnoux, Fournal, Lallias assistés de M. Montagnier, responsable des services techniques, ont procédé à la visite (état des lieux) des chemins empruntés lors des travaux autoroutiers pour préparer la contre-visite sollicitée auprès d'Eiffage qui aura lieu le 16.05.22 à 14 H. Un marquage sur voiries a été effectué pour indiquer les problèmes causés par le chantier et les déviations. Les Elus sollicitent la présence du responsable « Voirie » de la Communauté de communes « le Grand Charolais » lors de cette contre-visite. M. Arnoux indique que la plateforme où était installée la base de vie Eiffage (déménagée prochainement) pourrait être un plus pour la commune comme site de dépôt de matériaux (à négocier en l'état auprès d'Eiffage). Mmes la Maire, Bourrachot et M. Pigeron participeront au Webinaire avec ALIAE (16.05.2022 à partir de 15 H) relatif à la présentation des modalités pratiques du « flux libre » (tarification, paiement, sécurité et protection des données personnelles, etc).

**10.05.22** : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, Mrs Arnoux, Fournal, Lallias et Cuissinat, élus disponibles de la commission « PLUi » se sont réunis en présence de Chantal Delorme, secrétaire en charge de l'urbanisme, pour donner leur avis sur le diagnostic communal ainsi que sur la carte, documents présentés par « le Grand Charolais ». Corrections et suggestions ont été apportées aux documents proposés.

**10.05.22** : Comme chaque année, un tirage au sort a eu lieu, à partir des listes électorales, des citoyens des communes de Molinet et Lenax, pour la fonction de jurés d'assises, en présence de M. Baudelot, Maire de Lenax et de Mme Jehanno. *Pour Molinet, le sort a désigné M. Xavier Boiret et Melle Laura Sperat.*

**11.05.22** : Mmes la Maire, Jehanno, Mrs Arnoux et Lallias, élus disponibles de la commission « Animation » ont rencontré un des forains pour organiser la prochaine Fête Patronale, en présence d'Andréa Bruno, secrétaire en charge de la communication.

Pour information :

- ↳ **20.05.22** : Les élus de la commission « Animation » et M. Montagnier rencontreront deux autres forains pour organiser la prochaine Fête Patronale.
- ↳ **23.05.22** : Mme la Maire assistera au bornage, réalisé par M. Lathuilière d'Adage, des parcelles AH 8 et AH 10 qui empiètent sur la AH 9 (parcelle communale) situées 17 rue de la Broche en présence du propriétaire.
- ↳ **28.05.22** : Mme Prieur et M. Arnoux participeront à la réunion inter-départementale des comités et des organisations festives à La Motte Saint-Jean.

**Agenda du Maire :**

Le Grand Charolais :

**4.04.22** : Conseil des Maires à Saint-Yan (transports scolaires et divers)

**11.04.22** : Conseil communautaire au Parc des expositions à Charolles (M. Arnoux)

*Comme évoqué lors du Conseil communautaire et dans la continuité des échanges lors des dernières commissions générale sur les déchets ménagers, 5 réunions publiques auront lieu sur le territoire sur le sujet des ordures ménagères : Elus et administrés sont tous invités à y participer*

- Mardi 31 mai à 19 h à Palinges (salle des Mille club)
- Mercredi 1<sup>er</sup> juin à 19 h à Charolles (salle du Baillage)
- Mardi 7 juin à 19 h à Paray le Monial (école de musique)
- Mercredi 8 juin à 19 h à Digoïn (salle des Capucines)
- Jeudi 16 juin à 19 h à Saint-Bonnet de Joux (salle des Fêtes)

Mme la Maire souligne que les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur ce service se rendent à ces rencontres.

**23.05.22** : Commission Générale OM (titulaires + suppléants)

Le Centre de Gestion :

## **II – Bâtiments – voirie et services communaux**

- ✚ Il est présenté au CM les devis pour le remplacement du camion-benne volé suite à l'infraction aux ateliers municipaux dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril dernier. Le garage IVECO, sis Les Thomassins à Creuzier-le-Vieux (03300), a présenté un devis de 35 510 € HT. Deux autres propositions moins avantageuses provenant de garages Ford et Mercedes ont été comparées à celle retenue. Ce camion équivalent au précédent est disponible début juin. Mme la Maire précise que son acquisition pourrait se faire par un financement par crédit-bail sur 5 ans avec 60 loyers mensuels de 615, 60 € HT et une possibilité de rachat à terme pour un coût de 355, 10 € HT. Il y aura aussi des frais de dossier de 190 € HT + frais de greffe de 23 € HT. Le CM autorise Mme la Maire à signer le devis pour l'acquisition d'un camion-benne de la marque IVECO et son financement par crédit-bail sur 5 ans (Caisse d'Épargne). M. Arnoux souligne qu'un véhicule électrique est écarté car celui-ci n'a pas de roues jumelées (problème de tonnage). Sont à déplorer en plus du vol du camion benne, plusieurs matériels et multiples dégradations sur des portes → montant du préjudice : 20 000 €. Une plainte a été déposée.
- ✚ Après lecture, le CM approuve le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable présenté par le SIVOM Sologne Bourbonnaise.

### III – Administration Générale

- ✚ Après lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal du Charolais Refuge-Fourrière, du 30 mars 2022, le CM approuve l'adhésion des communes suivantes :

- *Vareennes l'Arconce*
- *Toulon sur Arroux*

et le retrait de la commune de *La Clayette*.

- ✚ Le Conseil Municipal loue une pièce à « l'ancienne Gare » pour l'Antenne de soins infirmiers. Le CM renouvelle le loyer à 100 € payable mensuellement à terme échu, par virement, soit le 1<sup>er</sup> paiement, le 31 mai 2022. Le loyer est révisé tous les 3 ans.

- ✚ Après résiliation avec le Preneur Madame Machillot, du bail des parcelles AA 38 (1 528 m<sup>2</sup>) et AA 39 (6 404 m<sup>2</sup>), jouxtant la nouvelle station d'épuration, Mme la Maire propose de signer un nouveau bail de location avec Monsieur et Madame Thierry GIRAUD, intéressés pour les exploiter à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022. Ces derniers devront installer une partie de la clôture sur les terrains (gratuité pour l'année 2022) et accepter l'accès très occasionnel aux agents des services techniques sur les parcelles. Le CM décide :

- de créer un bail pour les parcelles AA 38 (1 528 m<sup>2</sup>) et AA 39 (6 404 m<sup>2</sup>) « au Péage » au profit de Monsieur et Madame Thierry GIRAUD pour un montant de 60 € par an.

Sachant que ces deux terrains sont proches du pont Acqueduc (patrimoine communal), les élus se réservent la possibilité de réaliser des manifestations très ponctuelles. Ce bail se renouvellera automatiquement chaque année au 1<sup>er</sup> janvier par tacite reconduction jusqu'à dénonciation du Bailleur ou des Preneurs. Le prix sera révisé tous les trois ans. Le CM charge Mme la Maire de rédiger le présent bail et de le signer au nom de la Commune. *Le lendemain matin de la séance du CM (vendredi 13 mai 2022), les Preneurs se sont désistés. Affaire reportée.*

### IV – Subventions 2022

**Après délibération**, le Conseil Municipal décide d'inscrire pour l'exercice 2022, les subventions suivantes au budget primitif :

▪ Illuminations du 8 décembre	200 €
▪ Course cycliste de la fête patronale par le biais des Cyclos	1 050 €
▪ Activités périscolaires pour l'ALM	500 €
▪ Club du Temps de Vivre	110 €
▪ Comité des œuvres sociales de la Ville de Digoin	60 €/enfant
▪ Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Dompierre pour l'organisation du concours cantonal de labour	80 €
▪ DDEN	50 €
▪ CAT FOYER DE VIE Les Papillons Blancs de Paray	200 €
▪ La croix rouge Française Comité de Moulins	80 €
▪ La prévention routière Moulins	35 €
▪ Maisons des Lycéens à Digoin	125 €
▪ Noël des écoliers par l'ALM	420 €
▪ APF France handicap (5 Molinetois adhérents)	150 €
▪ Les Quatre A formation Chiens-guides	50 €
▪ Les Restos du Cœur de l'Allier	50 €
▪ Entr'Actes et Sabotée	110 €
▪ Espoir Molinetois (Tournoi des jeunes à Molinet)	110 €
▪ Les Conscrits (Aide à l'assurance)	50 €

- AFN 110 €
- Refuge Annie-Claude Miniou/ADPA (demande subvention exceptionnelle) 100 €

↳ **30 €/enfant** pour les Centres de Formations, les Maisons Familiales, Lycées et Collèges Professionnels qui en feront la demande sur présentation de la liste des élèves de Molinet fréquentant ces établissements.

Chaque année, il sera demandé aux associations d'établir une demande conforme (demande type, bilan financier, budget prévisionnel, etc...) pour solliciter auprès de la commune une subvention selon les directives applicables pour ce genre de sollicitation (selon directives comptables.

Montant total des subventions communales : 3 850 €

## V – Finances

✚ *Le CM adopte la décision modificative « assainissement » (jeux d'écriture → opérations comptables mais sans mouvement de fonds) pour :*

↳ Remboursement facture d'eau de 2016 (180, 84 € TTC)

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) – Opération	Montant
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	- 200, 00
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200, 00
Total dépenses	0, 00

## VI – Urbanisme

## VII – Bureaux de vote pour les Elections Législatives des 12 et 19 juin 2022

Chaque Conseiller indique quel horaire lui convient pour la tenue des bureaux de ces deux journées d'élections (de 8 h à 18 h).

## VIII – Questions Diverses

✚ 1<sup>er</sup> Séminaire à destination des 582 Elus Municipaux du Grand Charolais : la matinée du 24 septembre 2022 sera consacrée à différents sujets d'actualité du Grand Charolais et notamment la présentation du projet de territoire pour le mandat. Ces temps d'échanges et de partage seront suivis d'un déjeuner convivial dans les locaux du sanctuaire à Paray-le-Monial. *Les élus disponibles du CM participeront à ce séminaire.*

✚ Mme la Maire rappelle qu'une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental relative à la répartition des recettes provenant « des amendes de police », avant le 30 avril 2022 (date butoir) :

- Travaux relevant de la Sécurité Routière : 40 %
  - La création de 2 passages piétons rue du Génétat et rue des Varennes de la Broche,
    - ↳ Conseil Départemental : 294, 00 € HT (735 € x 40 %)
    - ↳ Autofinancement : 441, 00 € HT

- La mise en place d'une zone à 50 Km/ rue du Moulin Thomas,
  - ↳ Conseil Départemental : 125, 20 € HT (313 € x 40 %)
  - ↳ Autofinancement : 187, 80 € HT
- Travaux relevant de la fluidité du trafic ou de l'intermodalité : 30 %
  - L'installation d'une signalétique appropriée, chemin des Boizets, avec un cédez le passage
    - ↳ Conseil Départemental : 50, 40 € HT (168 € x 30 %)
    - ↳ Autofinancement : 117, 60 € HT
- ✚ Réflexion sur le désherbage au Cimetière → *Loi Labbé : au 1er juillet 2022, la réglementation concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques va se durcir pour limiter leur usage dans les lieux de vie. L'interdiction va ainsi s'étendre à davantage de zones non agricoles constituant des zones d'habitation et autres lieux de vie, par exemple : les cimetières où le désherbage sera interdit.* Une réunion publique portant sur l'entretien du cimetière aura lieu le 23 juin 2022 à 16 h, salle 2 du Complexe Communal. Toute personne ayant des questions et des suggestions face à ces nouvelles contraintes est invitée à participer à cet échange (les informations seront affichées sur les portails du cimetière).

Le CM a été informé :

- *Qu'une demi-journée de permanence par mois sera organisée dès le mois de septembre (un vendredi matin), en Mairie de Molinet, dans le cadre du SPPEH03 (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) mis en place par le Département de l'Allier. Ce service, auquel « Le Grand Charolais » a accepté de contribuer, doit servir de guichet unique d'informations aux habitants de l'Allier non éligibles aux aides de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).*
- *Que la Municipalité a contribué (210 €) à la formation « pack MICRO EN LIGNE » de Mme Hélène Percherancier, animatrice en poste de directrice à l'Accueil de Loisirs. Le CM félicite les enfants de l'Accueil de Loisirs, les animatrices et les services techniques pour la réalisation des panneaux ayant pour thème « Les Métiers » exposés sur la commune*
- *Du rachat de matériels de motoculture de la marque Stihl chez les Ets Jobert pour le remplacement de ceux volés*
- *Que les 5 et 6 juillet prochains, les 12 élèves de CM2 seront initiés aux 1<sup>ers</sup> secours (PSC1) par les pompiers du Centre de Secours de Digoin, formation offerte par la Commune (660 €).*
- *Que la remise des prix aux 12 élèves de CM2 quittant le groupe scolaire local aura lieu le vendredi 1.07.2022 à 16 h 45. Après un vote à main levée, 12 POUR et 3 CONTRE, cette manifestation sera organisée en Mairie.*
- *Que les institutrices n'utilisant pas le jardin de l'école, de ce fait, les services techniques le nettoieront et sèmeront une jachère pour rendre cet espace plus attrayant.*
- *Que la commission « Communication » se réunira lundi 30 mai 2022 à 14 h 30 en Mairie pour faire un point sur le bulletin municipal et sur le site internet.*
- *Que Mme Bourrachot et M. Arnoux participeront avec Mme Prieur à la réunion annuelle des organisateurs des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) le mardi 31 mai 2022 matin, à Vichy.*

*Le CM remercie les transports Cassier qui se sont chargés de l'acheminement de la collecte pour aide à l'Ukraine, une dernière palette restante est remise à Emmaüs pour les réfugiés de notre secteur.*

**A vingt-trois heures et vingt-cinq minutes, la séance est levée**

Fait à Molinet, le 12.05.2022

Le Maire,  
**MONDELIN Annie-France**



**ARNOUX Michel, A1**

**PRIEUR Nicole, A2**

**LASSOT Philippe, A3**

**JEHANNO Laurence, A4**

**GUINET Gérard, CM**  
*Absent excusé*

**CARVALHEIRO Lucile, CM**

**PIGERON Pierre-Yves, CM**  
*Secrétaire de séance*

**MAGNETTE Valérie, CM**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pigeron', is written over the text of the councillor's name.

**LALLIAS Gérard, CM**

**BOURRACHOT Céline, CM**

**FOURNAL Jean-Paul, CM**  
Pouvoir de vote G. Guinet

**CASSIER Marie-Anne, CM**

**CUISSINAT Yohan, CM**

**LAGENESTE Yvette, CM**